

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/12/2024

ETABLISSEMENTS JEAN BONAL Fromagerie BONAL rappelle Tome de montagne à l'ail des ours



- Noms des modèles ou références concernés : Tomme de montagne à l'ail des ours 4 Kg lait cru lot 243175
- Marque : Fromageries des monts du Cantal
- Lot 24317S Date de durabilité minimale 25/12/2024
- Date début/fin de commercialisation : du 20/11/2024 au 18/12/2024
 Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR.15.152.001.CE
- Informations complémentaires : DDM 25/12/2024
 Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Magasin et camions de vente

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Présence potentielle de listéria monocytogène < 10ufc/g
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 8 janvier 2025

CONTACT

• Numéro de contact : **0471482285**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

